PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,

de l'aménagement et du logement

Bordereau des prix unitaires (BPU)

Tierce Maintenance Applicative de la chaîne de prévision hydrologique MODHAAN

Accord – cadre à bons de commande

Référence de la consultation

dreal-prnh-2026-tma-modhaan

Pouvoir adjudicateur

État – DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes)

Représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Directeur Régional, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes par délégation de Monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (arrêté préfectoral n° 2026-132)

Objet de la prestation

Le présent accord-cadre est dédié à la tierce maintenance applicative de la chaîne de prévision des crues MODHAAN utilisée par les Service de Prévision des Crues Alpes du Nord (SPC AN) dans le cadre du dispositif national Vigicrues.

Procédure de passation

Procédure adaptée < 90 000 euros HT

Date et heure limite de remise des plis

17/11/2026 – 16h00

Code GM : 33.04.09 Tierce Maintenance Applicative
Code CPV : Valeur principale : 72267000 - Services de maintenance et de réparation de logiciels.

L'ensemble des prix sont réputés tenir compte de tous les frais de déplacements, de préparation et d'animation de réunion, de rédaction, de reproduction, de fourniture de documents et d'envois des documents.

N° Prix	Désignation des prix unitaires en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaires en chiffres (Hors taxes)
2.1	**Maintenance – Chef de projet** Description : Coût journalier d'intervention du chef de projet dans le cadre des spécifications, échanges et validation des solutions de la Tierce Maintenance Applicative. Les heures de réunion sont exclues de ce coût. Cela inclut les éléments de recevabilité décrits dans le CCTP. Prix journalier en toutes lettres : …… …… ……euros	€
2.2	**Maintenance – Développeur** Description : Coût journalier d'intervention d'un développeur dédié aux solutions techniques peu complexes. Les heures de réunion sont exclues de ce coût. Cela inclut les éléments de recevabilité décrits dans le CCTP. Prix journalier en toutes lettres : …… …….. ……euros	€

N° Prix	Désignation des prix unitaires en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaires en chiffres (Hors taxes)
3.1	**Réunion en présentiel** Description : Coût unitaire d'une réunion physique, indépendant de toute configuration (liste des intervenants, durée), au cours des prestations à l'initiative de la personne publique dans ses locaux à Grenoble. Prix à l'unité en toutes lettres : …… ……. ……euros	€
3.2	**Réunion en distanciel** Description : Coût unitaire d'une réunion par visio-conférence, indépendant de toute configuration (liste des intervenants, durée) à l'initiative de la personne publique. Prix à l'unité en toutes lettres : …… ……. ……euros	€